

Les subsides

Si la représentante dit appuyer le Programme d'emplois d'été pour étudiants et souhaiter que davantage d'argent y soit investi ainsi que dans d'autres programmes de création directe d'emploi, elle n'est donc pas d'accord avec son parti. Voilà pourquoi je pose la question. La représentante voudrait-elle modifier sa réponse compte tenu de ce que le parti conservateur a fait lorsqu'il était au pouvoir?

Mlle MacDonald: Monsieur le Président, lorsque le parti conservateur était au pouvoir, le taux de chômage au Canada était beaucoup moins élevé qu'à l'heure actuelle. Il est à blâmer, avec tous ceux de son parti, pour ce qui s'est produit au cours des quatre dernières années. C'est la politique du gouvernement d'en face qui a fait grimper le taux de chômage au niveau extrême où il se trouve maintenant.

Évidemment, le député n'était pas présent plus tôt aujourd'hui lorsqu'on a expliqué en détail les mesures qui seraient prises. Toutefois, ses commettants seront au courant. Je tiens à ce qu'il sache, monsieur le Président, que les gens de sa circonscription vont lui demander ce qu'il a fait au cours des quatre dernières années pour réduire le taux de chômage dans Gander-Twillingate et dans bien d'autres endroits de la région de l'Atlantique, qui a souffert plus que toute autre région du pays à cause des politiques du gouvernement libéral.

M. Pinard: Ces provinces ont un gouvernement conservateur.

Le président suppléant (M. Herbert): Y a-t-il d'autres questions ou observations? Une question supplémentaire du député de Gander-Twillingate.

M. Baker: Monsieur le Président, le député n'a pas encore répondu à la question. C'est une question de politique importante pour le gouvernement et pour l'opposition. C'est une question cruciale à laquelle le député doit répondre maintenant ou pendant la campagne électorale comme devra le faire chaque candidat progressiste conservateur. Le député n'a pas encore répondu à la question.

Mlle MacDonald: Monsieur le Président, je ne comprends pas pourquoi le député répète une question à laquelle j'ai répondu deux ou trois fois. Je me rends compte qu'il a un peu de mal à comprendre. Je n'ai pas été la seule à le constater. Cependant, puisqu'il a posé une question qui intéresse des régions comme la sienne, je vais répéter ce qu'a dit ce matin le député d'Elgin.

Dans plusieurs régions du Canada, bien des jeunes doivent envisager de chômer presque en permanence. Dans ces régions où l'économie se porte si mal, les subventions salariales et les crédits d'impôt à l'emploi ne seront pas d'un grand secours. Ce qu'il leur faudrait, ce sont des programmes fondés sur l'initiative privée, des programmes qui aideraient des particuliers et

des groupes désireux de lancer de nouvelles entreprises, à trouver de l'argent, à venir à bout des tracasseries administratives, à explorer des marchés et à former des travailleurs. On ne l'a pas fait, mais c'est ce qu'il faudrait faire pour créer des emplois permanents.

M. Wise: Monsieur le Président, je n'avais nullement l'intention de poser une question à ma collègue, le député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald). Cependant, étant donné l'échange de propos qui vient d'avoir lieu, j'aurais une question à lui poser. A-t-elle pris le soin d'examiner les faits? Je sais qu'elle est extrêmement occupée. Se souvient-elle que, au cours des neuf mois que nous avons été au pouvoir, nous avons réussi à créer quelques 60,000 emplois, c'est-à-dire 7,000 emplois par mois? Conviendra-t-elle également qu'en examinant le bilan du gouvernement, durant les 49 mois qu'il vient de passer au pouvoir, on constate une perte totale de 300,000 emplois? En l'espace de neuf mois, nous avons créé 7,000 emplois par mois. Et en 49 mois, le gouvernement a réussi à en perdre 7,000 par mois.

Le président suppléant (M. Herbert): Le député de Kingston et les Îles peut répondre brièvement.

Mlle MacDonald: Monsieur le Président, ce sont des faits très importants qu'il convenait de signaler. J'espère que le député de Gander-Twillingate prendra le temps de s'en pénétrer. Depuis quatre ans, les travailleurs ont accusé un net recul. Les niveaux d'emploi ne sont pas encore remontés à ce qu'ils étaient en 1981. C'est une tragédie. Tant de gens en chômage et les jeunes sont les plus touchés.

Le président suppléant (M. Herbert): La période réservée aux questions et aux observations est terminée. Nous poursuivons le débat. La parole est au député de Burin-Saint-Georges (M. Simmons).

L'hon. Roger Simmons (Burin-Saint-Georges): Monsieur le Président, je voudrais d'abord me porter à la défense de mon bon ami, le député de Gander-Twillingate (M. Baker). Il siège à la Chambre depuis 10 ans. Il s'est dépensé sans compter pendant ces dix années. Il a combattu vaillamment et on peut voir les résultats de son labeur partout dans Gander-Twillingate. Il est déplorable que l'on puisse insinuer qu'il n'a peut-être pas été au-dessus de tout reproche pendant cette période, particulièrement au cours des derniers mois, alors qu'il a dû, à l'instar de tous les Canadiens, se colleter avec l'épineuse question du chômage.

Je crois avoir assisté à une scène vraiment émouvante à la Chambre il y a quelques minutes, quand j'ai vu le magnanime député d'Elgin (M. Wise) venir, en gentilhomme, à la rescousse de la dame de Kingston et les Îles.

Mlle MacDonald: Député de Kingston et les Îles. J'invoque le Règlement, monsieur le Président.